



LE SANS-ABRISME EN BELGIQUE

PRINCIPALES STATISTIQUES

En Belgique, les politiques relatives au sans-abrisme suivent une structure très régionalisée. Cela implique que les statistiques sont disponibles au niveau régional mais pas au niveau national.

Bruxelles

Dans la région de Bruxelles, La Strada (le centre d'appui pour le secteur de l'aide aux sans-abris) a développé deux mécanismes de collecte de données :

- 1) La centralisation des données en vue de suivre les séjours d'une nuit des sans-abris dans les services chaque année.
- 2) Une enquête périodique des sans-abris une nuit définie sur l'ensemble du territoire Bruxellois. Cette enquête a été réalisée en 2008, 2010 et 2014.

Enquête d'une nuit en 2014 :

- Nombre de personnes dormant dans la rue (ETHOS 1.1) : 412
- Nombre de personnes vivant dans des hébergements d'urgence (ETHOS 2.1) : 367
- Nombre de personnes vivant dans des foyers pour les hommes sans domicile (ETHOS 3 & 4) : 322
- Nombre de personnes vivant dans des foyers pour femmes sans domicile (ETHOS 3 & 4) : 34
- Nombre de personnes vivant dans des foyers pour femmes et enfants sans domicile (ETHOS 3 & 4) : 274
- Nombre de personnes vivant dans des foyers mixtes pour sans-abris (ETHOS 3 & 4) : 183
- Nombre de personnes vivant dans des services d'hébergement privés (non certifiés) (ETHOS 11) : 316
- Nombre de personnes vivant dans des hébergements dans des communautés religieuses (ETHOS 11) : 44
- Nombre de personnes vivant dans des squats avec l'accord de l'autorité locale (ETHOS 11) : 193
- Nombre de personnes vivant dans des squats dans des conditions très précaires (ETHOS 12) : 422

Total : 2.567

Collecte centralisée des données en 2014 :

- Nombre de personnes (adultes & enfants) utilisant des services d'hébergement pour sans-abris : 2.050

- Nombre d'enfants utilisant des services d'hébergement pour sans-abris : 859
- Nombre de personnes utilisant régulièrement des services d'hébergement pour sans-abris : 179

Total : 3.088

Il existe plusieurs études récentes sur le sans-abrisme en Belgique, incluant des évaluations en 2010 et 2012 du dispositif hivernal d'urgence bruxellois par La Strada¹.

Flandre

En Flandre, les ONG d'aide sociale (CAW) utilisent un système d'enregistrement uniforme. Toutefois, les centres publics d'aide sociale (CPAS) n'utilisent pas ce type de système, ce qui implique qu'il n'existe pas de données comparables pour l'ensemble de la région. En 2010, le ministre des Affaires sociales a présenté des plans pour un système de suivi régional. Ces plans découlent de deux projets de recherche : un premier en 2011 (Robeyns, Demaerschalk, & Hermans, 2011) et un second en 2014 (Meys & Hermans, 2014). Ces projets de recherche constituent une première tentative de collecter des données complètes sur le sans-abrisme. En 2014, une enquête a été réalisée entre le 15 janvier et le 15 février. Les catégories ETHOS ont été utilisées pour cette enquête.

	Nombre de personnes en foyer	Nombre de personnes vivant dans des centres d'hébergement	Nombre de personnes menacées d'expulsion	
	Winteropvang	Thuislozenzorg CAW's + doorgangswoningen OCMW's	Vorderingen onder dreiging uithuiszettingen OCMW's	
	ETHOS 1 & 2	ETHOS 3, 4 and 7	ETHOS 9	
personnes > 16 ans	711	3019	599	4329
enfants	53	1675	indéterminé	1728
	764	4694	599	

Wallonie

En Wallonie, le gouvernement collecte chaque année des données statistiques, sur la base de questionnaires quantitatifs, venant de services d'hébergement homologués.

¹ La Strada (2010) 2010-2012 Évaluation du dispositif d'urgence hivernal en région de Bruxelles-Capitale, disponible sur : <http://www.lstb.be/pdf/DUHB%202010-2012%20FR-1.pdf>

Ces données concernent le nombre de personnes résidant dans les centres d'hébergement pour sans-abris durant l'année.

En 2014 :

- Nombre d'hommes vivant dans des hébergements d'urgence (ETHOS 2.1) : 526 (données incomplètes)
- Nombre de femmes vivant dans hébergements d'urgence (ETHOS 2.1) : 82 (données incomplètes)
- Nombre d'enfants vivant dans hébergements d'urgence (ETHOS 2.1) : 0 (données incomplètes)
- Nombre d'hommes vivant dans des centres d'hébergement pour sans-abris (ETHOS 3 & 4) : 2.100
- Nombre de femmes vivant dans des centres d'hébergement pour sans-abris (ETHOS 3 & 4) : 2.129
- Nombre d'enfants vivant dans des centres d'hébergement pour sans-abris (ETHOS 3 & 4) : 2.176

HAUSSE/DIMINUTION DU NOMBRE DE SANS-ABRIS

Il n'existe pas de tendance claire au niveau national.

À Bruxelles, en quatre ans, le nombre de sans-abris a augmenté de 33%. Cette hausse concerne principalement :

- les personnes vivant dans des squats très précaires,
- les personnes vivant dans des services d'hébergement privés (non-homologués),
- les personnes dormant dans la rue,
- et les personnes en hébergement d'urgence.

Concernant les deux premières situations, cette hausse peut s'expliquer par une amélioration des méthodes de mesure et par la hausse de la précarité en Belgique en général et à Bruxelles en particulier. Concernant les personnes dormant dans la rue et les personnes en hébergement d'urgence, cette hausse est sans équivoque.

Étant donné qu'il s'agissait de la première étude de ce type en Flandre, il n'est pas possible de comparer ces données avec des périodes précédentes.

ÉVOLUTION DU PROFIL DES SANS-ABRIS

Il n'existe pas de tendance claire au niveau national. Certaines données démontrent un pourcentage plus élevé de femmes et d'immigrés parmi les usagers des services d'aide aux sans-abris. Plus d'un sans-abri sur trois en Flandre est une femme, et ce pourcentage continue de grandir. La plupart de ces

femmes deviennent sans domicile après avoir été victimes de violence domestique.

POLITIQUES & STRATÉGIES

Stratégie nationale

Il n'existe pas de stratégie nationale intégrée. Des stratégies régionales sont en cours d'élaboration :

- En Flandre, une stratégie flamande de lutte contre le sans-abrisme est intégrée dans la stratégie flamande de lutte contre la pauvreté 2015-2019. La priorité de cette stratégie, qui se base sur cinq objectifs stratégiques pour mettre un terme au sans-abrisme, réside dans la prévention. Ce plan d'action stratégique pour 2017-2019 se base sur 5 objectifs stratégiques de la FEANTSA², avec un accent sur la prévention des expulsions, les jeunes, l'accès au logement et le logement d'abord.
- À Bruxelles, des protocoles ont été signés entre le gouvernement de la région de Bruxelles-capitale et les trois institutions communautaires concernant la lutte contre la pauvreté.
- Le programme fédéral de lutte contre la pauvreté 2015-2019 n'était pas encore prêt au moment de rédiger cette fiche.

Gouvernance

Comme mentionné plus haut, la compétence relative à la lutte contre le sans-abrisme réside principalement au niveau des régions. Dans la région de Bruxelles, cette compétence est divisée entre le gouvernement régional, les trois institutions communautaires et les communes qui sont chargées des centres publics d'aide sociale. La Strada est devenue opérationnelle en 2007. En tant que centre d'appui pour le secteur de l'aide aux sans-abris, son rôle est de faciliter le dialogue entre les acteurs ainsi que la collecte de données sur les sans-abris. Des réunions entre les services, les autorités publiques et d'autres acteurs se tiennent tous les deux mois, et une plus grande réunion se tient chaque année. L'objectif de ces réunions est la coordination, le partage d'informations, le développement de pratiques, l'apprentissage mutuel et les échanges visant à faire en sorte que l'offre répond à la demande.

² <http://www.flanders.be/en/nbwa-news-message-document/document/09013557801b2dca>.

REMARQUES SUR LES DÉVELOPPEMENTS POLITIQUES

Positives

Des progrès ont été réalisés pour développer une stratégie de lutte contre le sans-abrisme en Flandre.
Expérimentation fédérale du logement d'abord.

Négatives

Hausse des approches coercitives à Bruxelles. Ceci inclut l'utilisation de sanctions administratives et un accent sur les squats et sur les Roms. Un arrêté approuvé le 23 décembre 2007 criminalise la mendicité et prévoit une amende de 84 euros (le vagabondage et la mendicité avaient été décriminalisés en Belgique en 1993).